

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR DE MACHINES UTILISÉES EN RÉCOLTE DU BOIS

Abatteuse-groupeuse
(parcours B)

CARNET D'APPRENTISSAGE



Nom de l'apprentie ou de l'apprenti :

N° du dossier de qualification professionnelle (QP) :

EQ-5076-02 (07-2023)

Votre
gouvernement

Québec



Ce document a été réalisé par ForêtCompétences, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier, en partenariat avec la Commission des partenaires du marché du travail et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), à partir de la norme professionnelle du métier d'opératrice ou d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois. Il contient les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle de ce métier.



Responsable du projet	Sylvie Gaumond Directrice générale ForêtCompétences
Coordination/Recherche et rédaction	Nadia Noël Coordonnatrice de la formation ForêtCompétences Dominique Riel-Roberge Coordonnatrice de la formation ForêtCompétences Frédéric Cyr Chargé de projet ForêtCompétences
Collaboration	Suzanne Châtelain Isabelle Beauchemin Conseillères Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Comité de révision pour la mise à jour du carnet d'apprentissage	Denis D'Astous Expert de métier Jean-François Pouliot Consultant

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier d'une façon particulière les personnes qui ont participé à l'élaboration de la norme professionnelle (2008) et des outils afférents (2010).

Membres du comité d'orientation	
Christian André Directeur général Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier	David Poncelet Conseiller au développement des compétences Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle
Nancy Barbeau Responsable de la formation sectorielle Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Fabien Simard Directeur général Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec
Christine Bouliane Adjointe à la direction générale Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier	Lyne St-Pierre Responsable de la formation sectorielle Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Stéphane McLean Représentant national Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)	

**Personnes-ressources pour la rédaction et la validation de la norme professionnelle (2008),
du carnet d'apprentissage et du guide de la compagne ou du compagnon (2010)**

Denis Cadoret Superviseur Transport, entretien et construction de chemins Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada Division La Doré Saguenay–Lac-Saint-Jean	Ubaldo Desgagné Opérateur Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada Division Roberval S aguenay–Lac-Saint-Jean Président de la section locale 3000-121, SCEP
Larry Caron Opérateur et propriétaire de machines Kruger inc. Mauricie	Michel Deschamps Directeur adjoint Centre de formation professionnelle Mont-Laurier Laurentides
Denis D'Astous Conseiller pédagogique Centre de formation professionnelle de Forestville Côte-Nord	Joël Perreault Représentant syndical SCEP Côte-Nord
Richard Paradis Opérateur Bowater Produits forestiers du Canada inc. Division Saint-Félicien Saguenay–Lac-Saint-Jean Président de la section locale 3000-134, SCEP	André Grimard Opérateur Bowater Produits forestiers du Canada inc. Division Mistassini Saguenay–Lac-Saint-Jean Président de la section locale 3000-106, SCEP
Georges Guénard Enseignant Centre de formation et d'extension en foresterie de l'Est-du-Québec Bas-Saint-Laurent	Pierre-Marie Plourde Enseignant Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini Saguenay–Lac-Saint-Jean
Pierre Gosselin Opérateur et propriétaire de machines Goforêt inc. Centre-du-Québec	Gilles Renaud Enseignant École forestière de La Tuque Mauricie
Sylvain Piché Enseignant Centre de formation professionnelle Mont-Laurier Laurentides	Claude Saint-Jean Opérateur et propriétaire de machines M.C. Forêt inc. Laurentides
Luc Marchand Directeur, R-D Commission scolaire de l'Énergie Mauricie	Luc Turpin Opérateur et propriétaire de machines Bourboule Transports Itée Laurentides
Andréane Dion Propriétaire de machines Vice-présidente de l'Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec inc. Mauricie	

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.	1
IDENTIFICATION DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI.	5
PARTIE I	
INTRODUCTION	7
1. APPRENTISSAGE ET RECONNAISSANCE OFFICIELLE	8
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE MÉTIER	10
3. TABLEAU SYNTHÈSE DES PARCOURS DE QUALIFICATION	12
4. TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES À MAÎTRISER POUR ABATTEUSE-GROUPEUSE (PARCOURS B)	13
5. PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE.	14
PARTIE II	
LE PAMT PAR COMPÉTENCE.	17
COMPÉTENCE 1 : ASSURER LE BON DÉROULEMENT DU QUART DE TRAVAIL	19
COMPÉTENCE 2 : FAIRE L'ENTRETIEN DE LA MACHINE	27
COMPÉTENCE 3 : EFFECTUER LA RÉCOLTE DU BOIS À L'AIDE D'UNE MACHINE D'ABATTAGE ABATTEUSE-GROUPEUSE (PARCOURS B)	37
ANNEXES.	47
ANNEXE I RISQUES LIÉS AU MÉTIER ET LES MESURES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ À RESPECTER	48
ANNEXE II RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPLOYEURS	51
ANNEXE III GLOSSAIRE.	52
ANNEXE IV PROFIL DE COMPÉTENCES	54
ANNEXE V FEUILLE DE ROUTE	60

IDENTIFICATION DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

N° du dossier de qualification professionnelle (QP) de la personne :

DOSSIER DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Numéro de téléphone :	Cellulaire :
Adresse courriel :	

NOM DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON	ENTREPRISE

Note : Si le PAMT compte plus d'un lieu d'apprentissage ou plus d'une compagne ou d'un compagnon, référez-vous à l'annexe II (*Renseignements sur l'employeur*).

Notes sur la protection des renseignements personnels

- Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- Ces renseignements sont recueillis aux fins de l'administration du Programme d'apprentissage en milieu de travail.
- Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, adressez-vous au Ministère.

IMPORTANT

Ce carnet vous appartient. Il est de votre responsabilité de la conserver précieusement, car c'est l'**unique document où sont consignés** les détails de votre apprentissage.

PARTIE I

INTRODUCTION

1. APPRENTISSAGE ET RECONNAISSANCE OFFICIELLE

Bienvenue à l'apprentie ou l'apprenti!

Vous entreprenez un projet d'apprentissage en milieu de travail. Félicitations pour votre initiative! Ce parcours de formation, qui constitue une étape importante de votre vie professionnelle, exigera votre engagement pendant plusieurs mois.

Afin de vous familiariser avec les caractéristiques de cette démarche d'apprentissage, vous trouverez ci-dessous quelques renseignements utiles.

En quoi consiste l'apprentissage en milieu de travail?

L'apprentissage en milieu de travail est une démarche organisée et structurée qui vous permet de développer ou d'améliorer l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier sur les lieux de votre travail.

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) vous permet d'acquérir les connaissances, les savoir-faire, les attitudes et les comportements attendus pour réaliser l'ensemble des tâches du métier. Pour ce faire, comme apprentie ou apprenti, vous aurez le soutien, tout au long de votre démarche d'une compagne ou d'un compagnon qui est une personne reconnue comme experte du métier dans votre entreprise.

La durée du programme d'apprentissage pour le métier d'opératrice ou d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois peut varier selon votre expérience professionnelle, votre formation scolaire, l'organisation du travail, le type de machine et d'autres facteurs. ForêtCompétences, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier, considère que la maîtrise des compétences essentielles pour l'exercice de ce métier nécessite un apprentissage d'une durée maximale de 24 mois, excepté pour l'abatteuse-façonneuse, dont la durée maximale est de 36 mois, vu la complexité pour l'opération de cette machine.

Qu'est-ce qu'une compétence?

Il y a plusieurs définitions de ce qu'est une compétence, celle retenue est la suivante : « Les compétences permettent de mobiliser et de mettre en œuvre un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes pour réaliser des tâches selon des exigences et dans un contexte professionnel déterminés¹. »

Les compétences à développer ici sont établies dans la norme professionnelle² correspondant à ce métier. Cette norme professionnelle est constituée d'un profil de compétences qui a été produit et validé par des gens du métier et qui a fait l'objet d'un consensus par les partenaires et entreprises du secteur.

Quel est le rôle de la compagne ou du compagnon d'apprentissage?

Tout au long de votre cheminement, votre compagne ou compagnon vous guidera dans l'apprentissage du métier. Il lui revient de mettre en place les activités qui vous permettront de maîtriser les compétences du métier.

Son rôle consiste à vous donner des conseils, à évaluer votre performance au regard des critères établis dans le profil de compétences de la norme professionnelle et à confirmer, le cas échéant, votre maîtrise des compétences du métier.

-
1. COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL. Guide du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, 2017, page 8.
 2. La norme professionnelle correspondant à votre métier peut également être consultée dans la section Métiers et professions du thème Emploi sur le site Web [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Comment le suivi administratif du PAMT se fait-il?

Le suivi administratif du PAMT est sous la responsabilité du Ministère, par l'entremise de Services Québec. Ce suivi permet de s'assurer que le déroulement du programme est conforme aux conditions établies. La rétroaction de la personne responsable du suivi à Services Québec pourra permettre d'adapter le PAMT, au besoin.

Quelle reconnaissance officielle peut-on obtenir?

La maîtrise des compétences de la norme professionnelle de votre métier est reconnue officiellement par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. À la fin de vos apprentissages, si vous maîtrisez l'ensemble des compétences, vous obtiendrez un certificat de qualification professionnelle (CQP); sinon, une attestation de compétence peut être émise pour chaque compétence que vous aurez maîtrisée.

Quelle est l'utilité du carnet d'apprentissage et comment l'utiliser?

Le carnet d'apprentissage sert autant à l'apprentie ou à l'apprenti qu'à la compagne ou au compagnon.

Pour vous, apprentie et apprenti, votre carnet d'apprentissage sert à vous informer de l'ensemble des apprentissages à réaliser et à suivre votre progression tout au long de votre démarche.

Pour la compagne ou le compagnon d'apprentissage, il sert à consigner au fur et à mesure ses observations et les évaluations faites sur votre maîtrise des compétences.

Le carnet comprend deux parties principales.

- **La partie I** (*Introduction*) sert à informer et à préparer la démarche du PAMT.
- **La partie II** (*Le PAMT par compétence*) sert essentiellement à la compagne ou au compagnon à confirmer que vous avez maîtrisé chacune des compétences entières. On y trouve également des indications sur les conditions particulières d'apprentissage à prendre en compte pour chaque compétence.

Le carnet comprend également des **annexes**.

L'annexe V (*Feuille de route*) sert au jour le jour à guider l'enseignement et à suivre la progression des apprentissages, autant pour l'apprentie opératrice ou l'apprenti opérateur que pour la compagne ou le compagnon. **Cette feuille est placée à la toute fin du carnet pour faciliter son utilisation.**

Les autres annexes sont également importantes. On y trouve

- de l'information sur les risques liés au métier et sur les mesures en matière de santé et de sécurité à respecter;
- une fiche servant à écrire les renseignements concernant les employeurs pour lesquels l'apprentie ou l'apprenti travaille durant sa formation;
- un glossaire présentant le jargon du métier;
- de l'information sur le profil de compétences relatif au parcours choisi.

Votre carnet est le **seul document** où figurera le relevé détaillé des compétences que vous aurez acquises. **Il vous appartient de le conserver précieusement.**

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE MÉTIER

La nature du travail

Les personnes qui exercent le métier d'opératrice ou d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois conduisent les machines qui servent à faire la récolte mécanisée du bois. Les quatre étapes de travail associées à la récolte mécanisée du bois sont l'abattage, le débardage, le façonnage et le chargement. L'abattage consiste à faire tomber un arbre en le coupant à la base. Le débardage vise à transporter les bois du point de chute jusqu'à un emplacement de stockage ou d'embarquement. Le façonnage se définit comme une première transformation des arbres abattus en forêt, qui comprend une ou plusieurs opérations, dont l'ébranchage, l'écimage et le tronçonnage. Enfin, le chargement consiste à placer les billes ou les troncs dans des camions en vue de les transporter vers l'usine de sciage ou l'usine de pâte.

Les machines utilisées

Pour chaque étape de travail, on utilise des machines différentes possédant des caractéristiques techniques qui leur sont propres. De plus, l'ordre dans lequel ces étapes de travail sont exécutées de même que le type de machines utilisées à chaque étape sont associés au procédé de récolte utilisé (bois long ou bois court) et au type de peuplement (forêts de résineux, forêts mixtes ou forêts de feuillus).

Ainsi, les machines utilisées pour effectuer l'abattage sont l'abatteuse-façonneuse (abatteuse à tête multifonctionnelle), l'abatteuse-groupeuse et l'abatteuse à tête directionnelle.

Pour effectuer le débardage, les machines utilisées sont le porteur forestier (bois long et bois court), le débardeur à pince et le débardeur à câble.

Pour effectuer le façonnage, les machines utilisées sont l'ébrancheuse à flèche, l'ébrancheuse-tronçonneuse (processeur) et la tronçonneuse (*slasher*³).

Enfin, la machine utilisée pour effectuer le chargement des troncs ou des billes dans les camions est la chargeuse.

L'environnement

Chaque personne est généralement appelée à conduire une seule de ces machines. Toutefois, dans certaines entreprises, ou selon l'organisation du travail dans une équipe, une personne peut être appelée à consacrer une part importante de son temps à conduire une machine et à consacrer le reste de son temps à en conduire une autre. La conduite s'effectue en actionnant les commandes situées à l'intérieur d'une cabine. La personne doit cependant sortir de la cabine au cours de son travail, notamment pour effectuer l'entretien de la machine ou, dans le cas d'un débardeur à câble, pour fixer le câble aux arbres, aux troncs ou aux billes à débarder. La personne est alors exposée au bruit, aux conditions climatiques et à certains risques liés aux machines en mouvement, aux chutes de branches et aux risques que représentent les déplacements sur un terrain accidenté.

3. Notons que le terme tronçonneuse (*slasher*) renvoie à une machine à façonner les troncs et non pas à une scie à chaîne.

Un travail d'équipe

Les activités liées à la récolte mécanisée du bois s'inscrivent dans un processus où chaque étape de travail a une incidence sur la réalisation de l'étape suivante. Ainsi, bien que chaque personne travaille seule avec sa machine, son travail constitue un des éléments du processus dont le résultat final est le volume de bois livré à l'usine. La récolte mécanisée du bois est donc résolument un travail d'équipe, qui vise à assurer l'efficacité des opérations.

La réglementation

Les opératrices et opérateurs de machines utilisées en récolte du bois doivent respecter les lois et les règlements en vigueur en matière de santé et de sécurité du travail, de protection de l'environnement, d'aménagement durable des forêts et de prévention des feux.

Les conditions de travail

Les opératrices et opérateurs occupent un emploi à caractère saisonnier. La durée de la saison de travail varie selon le type de peuplement et la région. Elle est de l'ordre de huit à onze mois dans certaines régions où l'exploitation forestière vise les peuplements de résineux, mais elle est un peu plus courte dans les régions où les forêts de feuillus sont dominantes. Lorsque la récolte s'effectue loin en forêt, les opératrices et les opérateurs doivent vivre dans un camp forestier. Les activités liées à la récolte du bois peuvent être effectuées le jour ou la nuit, selon le type de peuplement. La durée d'une journée normale de travail est généralement comprise entre huit et douze heures et celle de la semaine de travail est normalement de 40 à 50 heures.

Les attitudes et les comportements professionnels requis pour l'exercice du métier

- Ponctualité et assiduité
- Honnêteté et franchise
- Esprit de collaboration avec l'équipe
- Minutie
- Patience
- Autonomie et jugement
- Vigilance et attention
- Aptitude à visualiser le travail en cours de réalisation
- Esprit d'initiative
- Organisation du travail
- Dextérité manuelle et efficacité
- Sens des responsabilités et conscience professionnelle
- Précaution par rapport à l'environnement et au matériel
- Précaution par rapport à la santé et à la sécurité au travail

3. TABLEAU SYNTHÈSE DES PARCOURS DE QUALIFICATION

Il y a **10 parcours de qualification possibles** pour une opératrice ou un opérateur de machines utilisés en récolte du bois. La personne peut obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP) lorsqu'elle démontre que les 3 compétences liées à l'un ou l'autre de ces parcours de qualification sont maîtrisées.

Le parcours de qualification dont il est question dans ce carnet est celui menant à l'obtention d'un certificat présentant la mention « abatteuse-groupeuse ».

Parcours de qualification de la norme professionnelle d'opératrice ou opérateur de machines utilisées en récolte du bois

COMPÉTENCES	A MENTION ABATTEUSE- FAÇONNEUSE (MULTI- FONCTIONNELLE)	B MENTION ABATTEUSE- GROUPEUSE	C MENTION ABATTEUSE À TÊTE DIRECTIONNELLE	D MENTION DÉBARDEUR À PINCE	E MENTION DÉBARDEUR À CÂBLE	F MENTION PORTEUR FORESTIER	G MENTION ÉBRANCHEUSE À FLÈCHE	H MENTION ÉBRANCHEUSE- TRONÇONNEUSE	I MENTION TRONÇONNEUSE	J MENTION CHARGEUSE
1. Assurer le bon fonctionnement du quart de travail	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
2. Faire l'entretien de la machine	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
3. Effectuer la récolte du bois à l'aide d'une machine d'abattage ⁴	x	x	x							
4. Procéder au débardage des arbres, des troncs ou des billes ⁴				x	x	x				
5. Procéder au façonnage des arbres ou des troncs ⁴							x	x	x	
6. Procéder au chargement des troncs ou des billes dans les camions										x

4. Notez que les critères d'évaluation pour les compétences 3 à 5 varient selon le parcours de qualification choisi.

4. TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES À MAÎTRISER POUR ABATTEUSE-GROUPEUSE (PARCOURS B)

COMPÉTENCES	ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PARCOURS DE QUALIFICATION	
1. Assurer le bon déroulement du quart de travail	1.1 Préparer le quart de travail 1.2 Fermer le quart de travail 1.3 Préparer les rapports liés au déroulement du quart de travail
2. Faire l'entretien de la machine	2.1 Exécuter les opérations utiles au maintien du bon état de fonctionnement de la machine 2.2 Diagnostiquer les problèmes de fonctionnement de la machine et faire le suivi approprié 2.3 Participer aux travaux visant des réparations majeures ou d'entretien préventif annuel
COMPÉTENCE ESSENTIELLE POUR LE PARCOURS DE QUALIFICATION CHOISI	
3. Effectuer la récolte du bois à l'aide d'une machine d'abattage (parcours B)	3.1 Préparer l'exécution des opérations d'abattage 3.2 Exécuter les opérations d'abattage

5. PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) nécessite que **votre compagne ou compagnon établisse votre plan individuel d'apprentissage**, mais votre contribution est requise.

Il s'agit de déterminer les compétences du profil de compétences associé à votre parcours que vous devez acquérir en tenant compte de celles que vous maîtrisez déjà.

Qu'est-ce que le profil de compétences?

Ce profil présente l'essentiel de votre métier et la façon de l'accomplir avec compétence. C'est notamment à partir des critères de performance qui y sont indiqués que votre compagne ou compagnon pourra évaluer, tout au long et au terme de vos apprentissages, si vous maîtrisez chaque compétence et ses éléments.

Comment faire son plan individuel d'apprentissage?

1. Vous devez d'abord prendre connaissance du profil de compétences associé au parcours de qualification que vous avez choisi et en comprendre le contenu. Ce profil figure à l'annexe IV de votre carnet et détaille chaque compétence. Vous êtes invité à vous y référer pour mieux saisir l'ensemble des compétences liées à votre métier, puisque c'est à partir de ce profil de compétences que votre formation avec le PAMT a été bâtie. Le glossaire (annexe III) est utile pour connaître le jargon du métier et vous aider à vous situer par rapport aux compétences du métier.

Servez-vous ensuite de la colonne « Auto-évaluation initiale » du profil pour cocher les éléments de compétences que vous pensez déjà maîtriser. Cet exercice vous permet ainsi de déterminer des compétences que vous ne maîtrisez pas encore.

2. Il reviendra à votre compagne ou à votre compagnon de valider le résultat de cette auto-évaluation. C'est à la suite de son analyse et de l'évaluation qu'il en fera qu'il établira votre plan individuel d'apprentissage.
3. Enfin, ce plan sera signé par la personne responsable du suivi à Services Québec, par vous-même et par la compagne ou le compagnon.

Notez que le temps requis pour développer une compétence peut varier. Il n'y a pas de durée prédéterminée et même si les compétences sont présentées dans une séquence numérique leur apprentissage devrait se faire selon un ordre logique d'apprentissage et qui convient à la production de l'entreprise.

Les compétences que vous devrez développer seront indiquées dans votre plan individuel d'apprentissage présenté à la page suivante.

PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE

Nom de l'apprentie ou l'apprenti :	N° du dossier de QP de l'apprentie ou l'apprenti :
Nom de la compagne ou du compagnon :	N° du dossier de QP de la compagne ou du compagnon :

COMPÉTENCES	SUIVI ADMINISTRATIF DU PAMT		
	SECTION À REMPLIR PAR LA COMPAGNE OU LE COMPAGNON ⁵	SECTION À REMPLIR PAR LA PERSONNE RESPONSABLE À SERVICES QUÉBEC	
	À ACQUÉRIR ⁶	Signature	Date

COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PARCOURS DE QUALIFICATION

1. Assurer le bon déroulement du quart de travail	☐		
2. Faire l'entretien de la machine	☐		

COMPÉTENCE ESSENTIELLE POUR LE PARCOURS DE QUALIFICATION CHOISI

3. Effectuer la récolte du bois à l'aide d'une machine d'abattage (parcours B)	☐		
--	--------------------------	--	--

Je confirme que le plan individuel d'apprentissage a été établi par la compagne ou le compagnon d'apprentissage.		Je confirme avoir pris connaissance du plan individuel d'apprentissage.		Je confirme la pertinence du plan individuel d'apprentissage.	
Signature de la personne responsable à Services Québec		Signature de l'apprentie ou l'apprenti		Signature de la compagne ou du compagnon	
Date :	(Année / Mois / Jour)	Date :	(Année / Mois / Jour)	Date :	(Année / Mois / Jour)

5. Vous trouverez les consignes à suivre pour l'établissement du plan individuel d'apprentissage dans le *Guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage*, à la section *La préparation* (voir A.2).
6. Cocher seulement si la compétence est à développer.

PARTIE II

LE PAMT PAR COMPÉTENCE



COMPÉTENCE 1 : ASSURER LE BON DÉROULEMENT DU QUART DE TRAVAIL

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite de l'évaluation⁷

Contexte de réalisation :

- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.

Critères généraux de performance :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des standards de l'entreprise en matière de rédaction de rapports.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
1.1 Préparer le quart de travail		
• Vérification efficace de la disponibilité du matériel.	☐	Initiales Date
• Pertinence des questions posées à la personne responsable en vue de préciser les directives de travail.	☐	
• Échanges appropriés avec la personne de qui on prend la relève en vue de recueillir les renseignements pertinents pour la poursuite du travail.	☐	
• Respect de la procédure de travail établie pour descendre la machine du fardier, le cas échéant.	☐	

7. Se référer au Guide de la compagne ou du compagnon à la section C.2.2 *Les grilles* pour les consignes.

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite de l'évaluation⁸

Contexte de réalisation :

- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.

Critères généraux de performance :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des standards de l'entreprise en matière de rédaction de rapports.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
1.2 Fermer le quart de travail		
• Machine stationnée horizontalement et de manière à assurer sa stabilité.	☐	Initiales Date
• Accessoires de la machine posés adéquatement au sol.	☐	
• Réservoir accessible pour permettre de faire le plein de carburant.	☐	
• Voies de circulation dégagées.	☐	
• Récupération systématique des éléments contaminés et dépôt de ceux-ci dans les bacs prévus à cette fin.	☐	
• Dépôt, dans les lieux prévus à cette fin, de tout élément faisant l'objet d'une réglementation particulière.	☐	
• Déchets non contaminés déposés dans la poubelle appropriée.	☐	
• Mise en ordre appropriée de la cabine avant de quitter la machine.	☐	
• Transmission efficace de l'information utile relative aux opérations de récolte et à l'état de la machine.	☐	
• Personne responsable des travaux de récolte informée au moment opportun de toute situation inhabituelle.	☐	
• Clarté et pertinence de l'information transmise aux personnes concernées.	☐	

8. Se référer au Guide de la compagne ou du compagnon à la section C.2.2 Les grilles pour les consignes.

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite de l'évaluation⁹

Contexte de réalisation :

- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.

Critères généraux de performance :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des standards de l'entreprise en matière de rédaction de rapports.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
1.3 Préparer les rapports liés au déroulement du quart de travail		
• Respect des standards de l'entreprise en matière de rédaction des rapports.	☐	
• Feuille de temps remplie de manière précise.	☐	Initiales
• Absence de délai dans la mise à jour de la feuille de temps.	☐	
		Date

9. Se référer au Guide de la compagne ou du compagnon à la section C.2.2 *Les grilles* pour les consignes.

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

Conditions particulières d'apprentissage

L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'apprentie ou l'apprenti est appelé à entrer en relation avec plusieurs personnes au cours de son travail (personnel d'encadrement, propriétaires de machines, autres opérateurs, etc.). L'interaction avec ces personnes peut prendre la forme d'échanges en vis-à-vis ou d'échanges à l'aide d'un moyen de télécommunication tel qu'une radio émettant sur la bande CB ou la bande FM et un émetteur-récepteur.

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LES TYPES D'ÉQUIPEMENTS SUIVANTS :

- ☐ Abatteuse-groupeuse.
- ☐ Moyen de télécommunication.

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LE MATÉRIEL SUIVANT :

- ☐ Matériel d'intervention : trousse d'urgence environnementale, extincteurs et trousse de premiers soins.
- ☐ Équipements de protection individuelle : gants de travail, bottes de sécurité, casque de sécurité, lunettes de sécurité ou visière-écran et protecteurs auditifs.
- ☐ Documentation technique sur la machine.
- ☐ Système de localisation GPS, le cas échéant.
- ☐ Rapport d'activité, d'accident ou sur la qualité.
- ☐ Feuille de temps.

Confirmation de la maîtrise de la compétence entière

COMPÉTENCE 1 : ASSURER LE BON DÉROULEMENT DU QUART DE TRAVAIL

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné **atteste la maîtrise de cette compétence.**

Nom de la compagne ou du compagnon :

Signature :

Date :

Je soussignée ou soussigné confirme **avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de cette compétence.**

Nom de l'apprentie ou l'apprenti :

Signature :

Date :

Je soussignée ou soussigné confirme **avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de cette compétence.**

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

Fonction :

Signature :

Date :



COMPÉTENCE 2 : FAIRE L'ENTRETIEN DE LA MACHINE

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite de l'évaluation¹⁰**Contexte de réalisation :**

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide des pièces de rechange, des produits lubrifiants appropriés et de tout produit utile à l'entretien de la machine.
- À l'aide du matériel approprié pour faire l'entretien et les réparations sur la machine.

Critères généraux de performance :

- Récupération complète des pièces.
- Rapports d'entretien de la machine écrit lisiblement et comprenant tous les renseignements pertinents.
- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des spécifications techniques de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
2.1 Exécuter les opérations utiles au maintien du bon état de fonctionnement de la machine		
• Inspection visuelle systématique des principales composantes de la machine et repérage des anomalies.	☐	Initiales Date
• Vérification précise du niveau des huiles, de la solution d'antigel et du carburant.	☐	
• Vérification à intervalles réguliers du bon état de fonctionnement des mécanismes de sécurité de la machine.	☐	
• Nettoyage efficace de la carrosserie de la machine.	☐	

10. Se référer au Guide de la compagne ou du compagnon à la section C.2.2 *Les grilles* pour les consignes.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
• Respect des spécifications du fabricant concernant la lubrification de la machine.	☐	☐
• Respect des spécifications du fabricant concernant la vidange d'huile du moteur de la machine et du système hydraulique.	☐	
• Repérage et serrage efficace des écrous et des boulons lâches.	☐	
• Vérification efficace de la disponibilité du matériel nécessaire à la préparation des boyaux hydrauliques.	☐	
• Utilisation adéquate des outils nécessaires à la préparation des boyaux hydrauliques et à leur installation sur la machine.	☐	
• Respect de la procédure de travail relative aux travaux de remplacement des boyaux hydrauliques.	☐	
• Remplacement à titre préventif et au moment opportun des boyaux hydrauliques.	☐	
		Initiales
		Date

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite de l'évaluation¹¹

Contexte de réalisation :

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide des pièces de rechange, des produits lubrifiants appropriés et de tout produit utile à l'entretien de la machine.
- À l'aide du matériel approprié pour faire l'entretien et les réparations sur la machine.

Critères généraux de performance :

- Récupération complète des pièces.
- Rapports d'entretien de la machine écrit lisiblement et comprenant tous les renseignements pertinents.
- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des spécifications techniques de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
2.2 Diagnostiquer les problèmes de fonctionnement de la machine et faire le suivi approprié		
• Attention continue portée à tout symptôme visuel, sonore ou olfactif, ou encore, à toute sensation tactile pouvant constituer un indicateur de bris ou de mauvais fonctionnement de la machine.	☐	Initiales Date
• Interprétation appropriée du plan mécanique, du plan du système hydraulique ou du système électrique de la machine.	☐	
• Interprétation juste des données de lecture obtenues à l'aide des appareils de mesure.	☐	
• Repérage efficace de tous les indices associés au mauvais fonctionnement de la machine, ou des causes de la panne ou du bris.	☐	

11. Se référer au Guide de la compagne ou du compagnon à la section C.2.2 Les grilles pour les consignes.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
Description précise, avec le vocabulaire technique approprié, des indices associés au mauvais fonctionnement de la machine, ou encore, de la nature du bris ou de la panne de la machine.	☐	☐
Justesse du diagnostic quant au mauvais fonctionnement ou à la nature du bris ou de la panne de la machine.	☐	
Justesse de l'évaluation du type de réparation nécessaire pour corriger la situation.	☐	
Pertinence des corrections proposées pour corriger la situation.	☐	
Personne responsable ou propriétaire de la machine informé de tout problème majeur dans le meilleur délai.	☐	
Vérification efficace de la disponibilité des pièces et des outils nécessaires pour mener à bien la réparation.	☐	
Respect des spécifications techniques de la machine au moment d'une réparation ou du changement d'une pièce usée.	☐	
Utilisation adéquate des outils nécessaires aux réparations d'ordre mécanique, hydraulique ou électrique.	☐	
		Initiales
		Date

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite de l'évaluation¹²

Contexte de réalisation :

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide des pièces de rechange, des produits lubrifiants appropriés et de tout produit utile à l'entretien de la machine.
- À l'aide du matériel approprié pour faire l'entretien et les réparations sur la machine.

Critères généraux de performance :

- Récupération complète des pièces.
- Rapports d'entretien de la machine écrit lisiblement et comprenant tous les renseignements pertinents.
- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des spécifications techniques de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
2.3 Participer aux travaux visant des réparations majeures ou d'entretien préventif annuel		
• Prise en note systématique de tout élément devant faire l'objet d'une réparation au moment de l'entretien préventif annuel de la machine.	☐	
• Mise en place efficace des conditions propres à faciliter les travaux de réparations majeures ou d'entretien préventif annuel.	☐	Initiales Date
• Nettoyage et rangement des pièces non endommagées effectués selon la procédure de travail établie à ce sujet.	☐	
• Collaboration efficace avec la personne responsable ou le propriétaire de la machine au cours des travaux de démontage et de remontage des pièces de la machine.	☐	

12. Se référer au Guide de la compagne ou du compagnon à la section C.2.2 *Les grilles* pour les consignes.

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

Conditions particulières d'apprentissage

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'apprentie ou l'apprenti est appelé à entrer en relation avec le personnel d'encadrement, le ou les propriétaires de machines et le personnel de mécanique.

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LES TYPES D'ÉQUIPEMENTS SUIVANTS :

- ☐ Abatteuse-groupeuse.

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LE MATÉRIEL SUIVANT :

- ☐ Matériel d'intervention : trousse d'urgence environnementale, extincteurs et trousse de premiers soins.
- ☐ Équipements de protection individuelle : gants de travail, bottes de sécurité, casque de sécurité, lunettes de sécurité ou visière-écran et protecteurs auditifs.
- ☐ Documentation technique sur la machine.
- ☐ Procédures de travail et procédures de cadenassage.
- ☐ Pièces ou composants de remplacement.
- ☐ Produits pour les opérations d'entretien et de réparation (huiles pour moteur, huiles pour système hydraulique, solvants, graisses, solutions d'antigel, carburant diesel, par exemple).
- ☐ Coffre à outils de base (jeux de clés, tournevis, pinces, marteau, masse, par exemple).
- ☐ Matériel de levage, s'il y a lieu.
- ☐ Presse hydraulique, s'il y a lieu.
- ☐ Rapport d'entretien de la machine.

Confirmation de la maîtrise de la compétence

COMPÉTENCE 2 : FAIRE L'ENTRETIEN DE LA MACHINE

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné **atteste la maîtrise de cette compétence.**

Nom de la compagne ou du compagnon :

Signature :

Date :

Je soussignée ou soussigné confirme **avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de cette compétence.**

Nom de l'apprentie ou l'apprenti :

Signature :

Date :

Je soussignée ou soussigné confirme **avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de cette compétence.**

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

Fonction :

Signature :

Date :

COMPÉTENCE 3 : EFFECTUER LA RÉCOLTE DU BOIS À L'AIDE D'UNE MACHINE D'ABATTAGE ABATTEUSE-GROUPEUSE (PARCOURS B)

L'évaluation selon les critères de performance et l'attestation de la maîtrise des éléments de la compétence

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite de l'évaluation¹³

Contexte de réalisation :

- À l'aide d'une abatteuse-groupeuse.
- À l'aide du matériel d'intervention en situation d'urgence.
- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.
- En collaboration avec l'opératrice ou l'opérateur affecté au débardage et, le cas échéant, avec l'opératrice ou l'opérateur affecté au façonnage.

Critères généraux de performance :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement et d'aménagement durable des forêts.
- Respect des normes relativement au type de coupes.
- Respect des normes relativement à l'abattage des arbres.
- Respect des zones d'abattage sur le parterre de coupe.
- Respect des limites de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance

SECTION

J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)

SECTION

J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence

3.1 Préparer l'exécution des opérations d'abattage

- Compréhension précise des directives de travail reçues de la personne responsable.
- Respect de la procédure de démarrage de la machine selon la saison.
- Vérification efficace de l'état de fonctionnement des composantes mécaniques, hydrauliques et électriques de la machine.



Initiales

Date

13. Se référer au Guide de la compagne ou du compagnon à la section C.2.2 Les grilles pour les consignes.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
• Interprétation juste et précise des données fournies par les différentes sondes de la machine.	☐	☐
• Vérification efficace de l'état des outils de coupe.	☐	
• Remplacement en temps opportun des pièces endommagées sur les outils de coupe.	☐	
• Respect des spécifications du fabricant au moment de remplacer des pièces sur les outils de coupe.	☐	
• Interprétation juste et précise des données disponibles sur la carte imprimée ou informatisée ou sur les photographies aériennes.	☐	
• Utilisation adéquate du GPS au moment de le configurer ou de lire les données.	☐	
• Position établie en tenant compte de la configuration et des particularités du parterre de coupe, de même que du débardage des arbres, des troncs ou des billes.	☐	
• Repérage précis de tout obstacle pouvant entraver l'abattage.	☐	
• Repérage des caractéristiques des arbres à abattre et de celles des autres arbres présents dans la zone d'abattage.	☐	
• Pertinence des décisions prises à la suite de l'inspection visuelle quant à la manière de commencer et de mener l'abattage sur le parterre de coupe.	☐	
		Initiales
		Date

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite de l'évaluation¹⁴

Contexte de réalisation :

- À l'aide d'une abatteuse-groupeuse.
- À l'aide du matériel d'intervention en situation d'urgence.
- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.
- En collaboration avec l'opératrice ou l'opérateur affecté au débardage et, le cas échéant, avec l'opératrice ou l'opérateur affecté au façonnage.

Critères généraux de performance :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement et d'aménagement durable des forêts.
- Respect des normes relativement au type de coupes.
- Respect des normes relativement à l'abattage des arbres.
- Respect des zones d'abattage sur le parterre de coupe.
- Respect des limites de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
3.2 Exécuter les opérations d'abattage		
• Séquence d'abattage des arbres établie en tenant compte de l'essence et du diamètre des arbres appartenant aux essences recherchées.	☐	Initiales Date
• Séquence d'abattage établie de manière à ne pas endommager les tiges restantes.	☐	
• Élimination efficace des chicots et des arbres non désirés.	☐	

14. Se référer au Guide de la compagne ou du compagnon à la section C.2.2 *Les grilles* pour les consignes.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) satisfait aux critères particuliers (colonne de gauche) et généraux de performance (colonne de droite) pour cet élément de la compétence (✓)	SECTION J'atteste que l'apprenti(e) maîtrise cet élément de la compétence
Utilisation des pinces collectrices de l'abatteuse pour y regrouper les arbres sciés de manière à ne pas endommager la fibre des troncs.	☐	☐
Point de chute des arbres choisi en fonction de la position des tiges restantes.	☐	
Respect de l'angle d'empilement des paquets d'arbres par rapport au sentier de l'abatteuse.	☐	
Arbres regroupés selon l'essence.	☐	
Tiges restantes non endommagées.	☐	
Élimination efficace des essences non désirées, du chablis et des chicots nuisant au passage et au travail de la machinerie.	☐	
Décision d'abattre des arbres non martelés prise dans les situations où cela est absolument nécessaire pour progresser sur le parterre de coupe, le cas échéant.	☐	
Respect des critères de sélection des arbres non martelés à abattre comme l'essence, le diamètre et les défauts observés sur le tronc, le cas échéant.	☐	
		Initiales
		Date

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

NOTES DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

Conditions particulières d'apprentissage

L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'apprentie ou l'apprenti est appelé à entrer en relation avec plusieurs personnes au cours de son travail (personnel d'encadrement, propriétaires de machines, autres opérateurs, etc.). L'interaction avec ces personnes peut prendre la forme d'échanges en vis-à-vis ou d'échanges à l'aide d'un moyen de télécommunication tel qu'une radio émettant sur la bande CB ou la bande FM et un émetteur-récepteur.

LES APPRENTISSAGES PEUVENT SE DÉROULER EN FORÊT :

- ☐ de résineux,
- ☐ mixte,
- ☐ de feuillus.

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LES TYPES D'ÉQUIPEMENTS SUIVANTS :

- ☐ Abatteuse-groupeuse.
- ☐ Moyen de télécommunication.

LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LE MATÉRIEL SUIVANT :

- ☐ Matériel d'intervention : trousse d'urgence environnementale, extincteurs et trousse de premiers soins.
- ☐ Équipements de protection individuelle : gants de travail, bottes de sécurité, casque de sécurité, lunettes de sécurité ou visière-écran et protecteurs auditifs.
- ☐ Documentation technique sur la machine.
- ☐ Système de localisation GPS, le cas échéant.
- ☐ Procédures de travail, y compris celles à suivre en situation d'urgence.
- ☐ Directives et exigences de qualité relatives à la récolte du bois.

Confirmation de la maîtrise de la compétence entière

COMPÉTENCE 3 : EFFECTUER LA RÉCOLTE DU BOIS À L'AIDE D'UNE MACHINE D'ABATTAGE ABATTEUSE-GROUPEUSE (PARCOURS B)

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné **atteste la maîtrise de cette compétence.**

Nom de la compagne ou du compagnon :

Signature :

Date :

Je soussignée ou soussigné confirme **avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de cette compétence.**

Nom de l'apprentie ou l'apprenti :

Signature :

Date :

Je soussignée ou soussigné confirme **avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de cette compétence.**

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur :

Fonction :

Signature :

Date :

ANNEXES

ANNEXE I

RISQUES LIÉS AU MÉTIER ET LES MESURES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ À RESPECTER

La conduite, l'entretien et la réparation des machines utilisées au cours des activités d'exploitation forestière supposent certains risques pour la santé et la sécurité des travailleurs forestiers et travailleuses forestières.

Les risques

Au cours de leur travail, les personnes affectées à la récolte mécanisée du bois peuvent être soumises aux risques suivants :

- Le risque de tomber en montant dans la machine ou en descendant de celle-ci.
- Le risque d'être victime d'un accident en effectuant l'entretien ou la réparation de la machine.
- Le risque de renverser la machine.
- Le développement de troubles musculosquelettiques en raison de la vibration de la machine, des mouvements répétitifs effectués aux commandes de la machine ou de l'adoption de postures fatigantes ou inconfortables.
- Le risque de surdit  associ  au bruit des machines.
- Les risques li s aux efforts physiques excessifs,   la manutention de lourdes charges ou au travail effectu  dans une position inconfortable, dont les blessures aux muscles, aux tendons, aux ligaments et aux articulations.
- Les risques li s   la chute de chicots, d'arbres morts, d'arbres dangereux et de branches suspendues.
- Les risques de chute, de foulure ou d'entorse au moment des d placements sur des terrains en pente ou accident s, par exemple des terrains jonch s de souches ou de r sids de coupe.
- Les risques li s au travail dans des conditions climatiques difficiles, comme les dangers d'engelure et d'hypothermie par temps tr s froid et le danger de subir un coup de chaleur durant une canicule.
- Les risques li s aux allergies au venin des insectes piqueurs et ceux li s aux infections comme le t tanos, la rage et le virus du Nil occidental.
- Les risques li s   la rencontre d'animaux sauvages, en particulier l'ours noir.

Les mesures de santé et de sécurité à respecter

Afin de réduire les risques pour la santé et la sécurité auxquels les opératrices et opérateurs de machines utilisées en récolte mécanisée de bois sont exposés, il faut respecter les mesures pour prévenir les accidents.

Parmi ces mesures, on note les suivantes :

- Reconnaître les situations qui présentent un risque pour la santé et la sécurité des personnes.
- Appliquer les règles de sécurité au moment de monter dans la machine, notamment en utilisant les trois points d'appui.
- Appliquer les règles de sécurité au moment d'immobiliser la machine sur le terrain en vue d'en descendre.
- Appliquer les règles de conduite en vigueur dans les chemins forestiers (limites de vitesse, communication de sa position à l'aide de la radio, etc.).
- Appliquer les procédures de cadenassage et de décadenassage de la machine.
- Appliquer les règles de sécurité visant à assurer la stabilité de la machine en effectuant des travaux d'entretien ou de réparation.
- Appliquer les règles de sécurité au moment de s'approcher de machines en activité sur le terrain.
- Appliquer les règles de sécurité liées au déplacement de la machine sur le parterre de coupe.
- Appliquer les règles relatives à la prévention des incendies de forêt.
- Appliquer les règles relatives à l'utilisation de la radio.
- Appliquer les règles de sécurité liées à la manipulation de matières dangereuses (carburant diesel, lubrifiant, solvant, etc.).
- S'assurer que l'équipement de sécurité approprié se trouve dans la cabine de la machine ou à proximité des lieux de travail (trousse de premiers secours, pansement compressif, moyen de communication tel qu'une radio émettant sur la bande CB ou la bande FM et un émetteur-récepteur, etc.).
- Utiliser de manière efficace les équipements de protection individuelle (protecteurs auditifs, casque de sécurité, bottes de sécurité, gants de travail, lunettes de sécurité ou visière-écran, vêtements ajustés pour le travail près de pièces mobiles, etc.).
- Gérer de manière efficace les situations qui présentent un risque en vue d'assurer la santé et la sécurité des personnes présentes sur les lieux de travail.



ANNEXE II

RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPLOYEURS

Cette fiche sert à suivre votre cheminement dans vos différents lieux d'apprentissage, le cas échéant, pendant toute la durée de votre PAMT.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR

Nom de l'employeur ou du représentant de l'entreprise :

Nom de l'entreprise :

Adresse

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Nom de la compagne ou du compagnon d'apprentissage :

Entente :

Début :

Fin :

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR

Nom de l'employeur ou du représentant de l'entreprise :

Nom de l'entreprise :

Adresse

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Nom de la compagne ou du compagnon d'apprentissage :

Entente :

Début :

Fin :

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR

Nom de l'employeur ou du représentant de l'entreprise :

Nom de l'entreprise :

Adresse

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Nom de la compagne ou du compagnon d'apprentissage :

Entente :

Début :

Fin :

ANNEXE III

GLOSSAIRE

Abattage : Opération qui consiste à couper un arbre de façon mécanique ou manuelle.

Abatteuse à tête directionnelle : Engin forestier qui coupe et façonne partiellement les cimes de tiges feuillues, mais qui ne permet pas le même contrôle des tiges abattues que celui de l'abatteuse-groupeuse.

Abatteuse groupeuse : Engin forestier qui abat les arbres et qui, selon sa conception, accumule généralement les tiges coupées avant de les déposer au sol. Il est aussi appelé *abatteuse conventionnelle*, à *flèche collectrice* ou *tête à scie*.

Abatteuse-façonneuse : Engin forestier qui abat généralement un arbre à la fois, l'ébranche et le tronçonne en billes. La flèche articulée permet d'empiler les billes produites selon la longueur, le diamètre, l'essence, etc. Il est plus communément appelé *l'abatteuse à tête multifonctionnelle* (« la multi »).

Arbre : Ce terme peut référer, selon le contexte, à un arbre debout ou à un arbre entier, c'est-à-dire un arbre abattu qui n'est pas ébranché.

Bille : Tronc tronçonné en morceaux de longueurs prédéterminées.

Chablis : Arbre, ou groupe d'arbres, renversé, déraciné ou rompu sous l'effet du vent, ou brisé sous le poids de la neige, du verglas ou des ans.

Chargement : Opération qui consiste à charger dans les camions les troncs ou les billes empilés sur la jetée.

Chargeuse : Engin forestier utilisé pour effectuer le chargement des troncs ou des billes dans les camions.

Chicot : Tout arbre mort, entier ou non, dont la plupart des racines sont attachées au sol et qui reste encore debout.

Débardage : Opération qui consiste à amener les arbres, les troncs ou les billes du parterre de coupe jusqu'en bordure d'un chemin.

Débardeur : Engin forestier automoteur à châssis articulé, utilisé pour les opérations de débardage. Le mécanisme de débardage utilisé peut différer selon le type de débardeur. Le débardeur à pince emploie une flèche et une pince de débardage. Il est communément appelé *grapple* ou *débusqueuse à pince*. Le débardeur à câble utilise un treuil de débusquage, un câble de traction, un guide-câble, un tambour, un bouclier, etc. Il est aussi appelé *skidder* ou *débusqueuse à câble*.

Débusquage : Opération qui consiste à traîner au sol un ou des arbres abattus en forêt.

Ébranchage : Opération qui consiste à enlever les branches d'un arbre.

Ébrancheuse à flèche : Engin forestier qui a pour fonction d'ébrancher et habituellement d'écimer les arbres. Elle effectue majoritairement ces opérations en bordure de chemin forestier. Elle peut être munie d'une flèche télescopique ou coulissante.

Ébrancheuse-tronçonneuse : Engin forestier qui a pour fonction d'ébrancher, d'écimer et de tronçonner les arbres. Elle effectue habituellement ces opérations directement sur le parterre de coupe. Elle est communément appelée un *processeur*.

Écimage : Opération qui consiste à couper la tête d'un arbre abattu.

Empilage : Opération qui consiste à disposer les troncs ou les billes en piles régulières ou en paquets.

Façonnage : Ensemble des opérations visant à transformer un arbre abattu en bois prêt à être usiné. Le façonnage peut comprendre l'ébranchage, l'écimage et le tronçonnage. Il peut aussi inclure l'écorçage et le déchiquetage.

Fardier : Semi-remorque conçue pour le transport d'engins lourds.

Jetée : Lieu dégagé, en bordure de chemin forestier, utilisé pour l'empilement du bois. La jetée est aussi appelée *aire d'empilement*.

Marquage : Opération qui consiste à identifier les empilements de bois en bordure de chemin forestier. L'identification peut inclure une ou plusieurs des informations suivantes, selon les règles définies par l'entreprise : le numéro de l'équipe ou des machines qui ont participé à la récolte du bois, le numéro du bloc de coupe, le type d'essence, le type de produit (pâte, sciages, etc.) et la destination (usine).

Martelage : Opération qui consiste à choisir et à désigner par une marque quelconque, habituellement de la peinture ou un ruban, des arbres à abattre ou à conserver.

Mesurage : Opération qui consiste à mesurer ou à estimer la quantité de bois, habituellement en volume. La quantité peut également être mesurée ou estimée soit en surface, en longueur, à la masse ou au nombre de produits obtenus d'arbres abattus.

Opératrice ou opérateur : Terme utilisé dans le milieu de la foresterie pour désigner les personnes qui opèrent les machines utilisées pour la récolte mécanisée du bois ou pour les travaux de voirie forestière.

Porteur forestier : Débardeur comportant un panier de débardage (berceau) qui lui permet de transporter les arbres ou les billes sans les traîner. Selon le modèle, il peut servir à débarder du bois long (arbres entiers ou troncs) ou du bois court (billes). Il est aussi appelé *transporteur*.

Procédé de bois court : Procédé de récolte qui consiste à abattre les arbres, à les ébrancher et à les tronçonner sur le parterre de coupe, au cours d'une même opération ou au cours d'opérations successives. Les billes sont ensuite débardées à l'aide d'un porteur de bois court jusqu'à la jetée du chemin forestier.

Procédé de bois long : Procédé de récolte qui consiste à abattre les arbres et à les débarder jusqu'à la jetée où ils sont ébranchés et parfois tronçonnés, selon le cas. Les arbres peuvent aussi être ébranchés sur le parterre de coupe et les troncs qui en résultent sont débardés sur la jetée.

Récolte mécanisée du bois : Réfère à des activités d'exploitation forestière exécutées à l'aide de machines. Les principales étapes de travail associées à la récolte mécanisée du bois sont l'abattage, le débardage, le façonnage et le chargement dans des camions

Tronc : Arbre entier ébranché. Il peut être écimé ou non.

Tronçonnage : Opération par laquelle on découpe, perpendiculairement au fil du bois, des arbres abattus et des troncs en longueurs déterminées pour produire des billes.

Tronçonneuse : Engin forestier qui a pour fonction de couper les troncs d'arbres en billes de longueurs déterminées. À ne pas confondre avec la scie à chaîne, qui est utilisée en abattage manuel. Elle est communément appelée *slasher*.

ANNEXE IV

PROFIL DE COMPÉTENCES

Opératrice ou opérateur de machines utilisées en récolte du bois Abatteuse-groupeuse (parcours B)

COMPÉTENCE 1 : Assurer le bon déroulement du quart de travail

Contexte de réalisation :

- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.

Critères généraux de performance :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des standards de l'entreprise en matière de rédaction de rapports.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	Auto-évaluation initiale
1.1 Préparer le quart de travail	
• Vérification efficace de la disponibilité du matériel.	☐
• Pertinence des questions posées à la personne responsable en vue de préciser les directives de travail.	☐
• Échanges appropriés avec la personne de qui on prend la relève en vue de recueillir les renseignements pertinents pour la poursuite du travail.	☐
• Respect de la procédure de travail établie pour descendre la machine du fardier, le cas échéant.	☐

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	Auto-évaluation initiale
1.2 Fermer le quart de travail	
• Machine stationnée horizontalement et de manière à assurer sa stabilité.	☐
• Accessoires de la machine posés adéquatement au sol.	☐
• Réservoir accessible pour permettre de faire le plein de carburant.	☐
• Voies de circulation dégagées.	☐
• Récupération systématique des éléments contaminés et dépôt de ceux-ci dans les bacs prévus à cette fin.	☐
• Dépôt, dans les lieux prévus à cette fin, de tout élément faisant l'objet d'une réglementation particulière.	☐
• Déchets non contaminés déposés dans la poubelle appropriée.	☐
• Mise en ordre appropriée de la cabine avant de quitter la machine.	☐
• Transmission efficace de l'information utile relative aux opérations de récolte et à l'état de la machine.	☐
• Personne responsable des travaux de récolte informée au moment opportun de toute situation inhabituelle.	☐
• Clarté et pertinence de l'information transmise aux personnes concernées.	☐
1.3 Préparer les rapports liés au déroulement du quart de travail	
• Respect des standards de l'entreprise en matière de rédaction des rapports.	☐
• Feuille de temps remplie de manière précise.	☐
• Absence de délai dans la mise à jour de la feuille de temps.	☐

COMPÉTENCE 2 : Faire l'entretien de la machine

Contexte de réalisation :

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide des pièces de rechange, des produits lubrifiants appropriés et de tout produit utile à l'entretien de la machine.
- À l'aide du matériel approprié pour faire l'entretien et les réparations sur la machine.

Critères généraux de performance :

- Récupération complète des pièces.
- Rapports d'entretien de la machine écrit lisiblement et comprenant tous les renseignements pertinents.
- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des spécifications techniques de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	Auto-évaluation initiale
2.1 Exécuter les opérations utiles au maintien du bon état de fonctionnement de la machine	
• Inspection visuelle systématique des principales composantes de la machine et repérage des anomalies.	☐
• Vérification précise du niveau des huiles, de la solution d'antigel et du carburant.	☐
• Vérification à intervalles réguliers du bon état de fonctionnement des mécanismes de sécurité de la machine.	☐
• Nettoyage efficace de la carrosserie de la machine.	☐
• Respect des spécifications du fabricant concernant la lubrification de la machine.	☐
• Respect des spécifications du fabricant concernant la vidange d'huile du moteur de la machine et du système hydraulique.	☐
• Repérage et serrage efficace des écrous et des boulons lâches.	☐
• Vérification efficace de la disponibilité du matériel nécessaire à la préparation des boyaux hydrauliques.	☐
• Utilisation adéquate des outils nécessaires à la préparation des boyaux hydrauliques et à leur installation sur la machine.	☐
• Respect de la procédure de travail relative aux travaux de remplacement des boyaux hydrauliques.	☐
• Remplacement à titre préventif et au moment opportun des boyaux hydrauliques.	☐

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	Auto-évaluation initiale
2.2 Diagnostiquer les problèmes de fonctionnement de la machine et faire le suivi approprié	
• Attention continue portée à tout symptôme visuel, sonore ou olfactif, ou encore, à toute sensation tactile pouvant constituer un indicateur de bris ou de mauvais fonctionnement de la machine.	☐
• Interprétation appropriée du plan mécanique, du plan du système hydraulique ou du système électrique de la machine.	☐
• Interprétation juste des données de lecture obtenues à l'aide des appareils de mesure.	☐
• Repérage efficace de tous les indices associés au mauvais fonctionnement de la machine, ou des causes de la panne ou du bris.	☐
• Description précise, avec le vocabulaire technique approprié, des indices associés au mauvais fonctionnement de la machine, ou encore, de la nature du bris ou de la panne de la machine.	☐
• Justesse du diagnostic quant au mauvais fonctionnement ou à la nature du bris ou de la panne de la machine.	☐
• Justesse de l'évaluation du type de réparation nécessaire pour corriger la situation.	☐
• Pertinence des corrections proposées pour corriger la situation.	☐
• Personne responsable ou propriétaire de la machine informé de tout problème majeur dans le meilleur délai.	☐
• Vérification efficace de la disponibilité des pièces et des outils nécessaires pour mener à bien la réparation.	☐
• Respect des spécifications techniques de la machine au moment d'une réparation ou du changement d'une pièce usée.	☐
• Utilisation adéquate des outils nécessaires aux réparations d'ordre mécanique, hydraulique ou électrique.	☐
2.3 Participer aux travaux visant des réparations majeures ou d'entretien préventif annuel	
• Prise en note systématique de tout élément devant faire l'objet d'une réparation au moment de l'entretien préventif annuel de la machine.	☐
• Mise en place efficace des conditions propres à faciliter les travaux de réparations majeures ou d'entretien préventif annuel.	☐
• Nettoyage et rangement des pièces non endommagées effectués selon la procédure de travail établie à ce sujet.	☐
• Collaboration efficace avec la personne responsable ou le propriétaire de la machine au cours des travaux de démontage et de remontage des pièces de la machine.	☐

COMPÉTENCE 3 : Effectuer la récolte du bois à l'aide d'une machine d'abattage Abatteuse-groupeuse (parcours B)

Contexte de réalisation :

- À l'aide d'une abatteuse-groupeuse.
- À l'aide du matériel d'intervention en situation d'urgence.
- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.
- En collaboration avec l'opératrice ou l'opérateur affecté au débardage et, le cas échéant, avec l'opératrice ou l'opérateur affecté au façonnage.

Critères généraux de performance :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement et d'aménagement durable des forêts.
- Respect des normes relativement au type de coupes.
- Respect des normes relativement à l'abattage des arbres.
- Respect des zones d'abattage sur le parterre de coupe.
- Respect des limites de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	Auto-évaluation initiale
3.1 Préparer l'exécution des opérations d'abattage	
• Compréhension précise des directives de travail reçues de la personne responsable.	☐
• Respect de la procédure de démarrage de la machine selon la saison.	☐
• Vérification efficace de l'état de fonctionnement des composants mécaniques, hydrauliques et électriques de la machine.	☐
• Interprétation juste et précise des données fournies par les différentes sondes de la machine.	☐
• Vérification efficace de l'état des outils de coupe.	☐
• Remplacement en temps opportun des pièces endommagées sur les outils de coupe.	☐
• Respect des spécifications du fabricant au moment de remplacer des pièces sur les outils de coupe.	☐
• Interprétation juste et précise des données disponibles sur la carte imprimée ou informatisée ou sur les photographies aériennes.	☐

ÉLÉMENTS de la compétence et CRITÈRES PARTICULIERS de performance	Auto-évaluation initiale
Utilisation adéquate du GPS au moment de le configurer ou de lire les données.	☐
Position établie en tenant compte de la configuration et des particularités du parterre de coupe, de même que du débardage des arbres, des troncs ou des billes.	☐
Repérage précis de tout obstacle pouvant entraver l'abattage.	☐
Repérage des caractéristiques des arbres à abattre et de celles des autres arbres présents dans la zone d'abattage.	☐
Pertinence des décisions prises à la suite de l'inspection visuelle quant à la manière de commencer et de mener l'abattage sur le parterre de coupe.	☐
3.2 Exécuter les opérations d'abattage	
Séquence d'abattage des arbres établie en tenant compte de l'essence et du diamètre des arbres appartenant aux essences recherchées.	☐
Séquence d'abattage établie de manière à ne pas endommager les tiges restantes.	☐
Élimination efficace des chicots et des arbres non désirés.	☐
Utilisation des pinces collectrices de l'abatteuse pour y regrouper les arbres sciés de manière à ne pas endommager la fibre des troncs.	☐
Point de chute des arbres choisi en fonction de la position des tiges restantes.	☐
Respect de l'angle d'empilement des paquets d'arbres par rapport au sentier de l'abatteuse.	☐
Arbres regroupés selon l'essence.	☐
Tiges restantes non endommagées.	☐
Élimination efficace des essences non désirées, du chablis et des chicots nuisant au passage et au travail de la machinerie.	☐
Décision d'abattre des arbres non martelés prise dans les situations où cela est absolument nécessaire pour progresser sur le parterre de coupe, le cas échéant.	☐
Respect des critères de sélection des arbres non martelés à abattre comme l'essence, le diamètre et les défauts observés sur le tronc, le cas échéant.	☐

ANNEXE V



FEUILLE DE ROUTE¹⁵

Abattage avec une abatteuse-groupeuse (parcours B)

Cette feuille de route est un outil pour l'apprentie ou l'apprenti et la compagne ou le compagnon.

Il est fortement recommandé à votre compagne ou compagnon d'apprentissage d'utiliser cet outil quotidiennement pour l'aider à enseigner et à suivre la progression de vos apprentissages.

Cet outil présente des contenus (notions, techniques, trucs, suggestions) associés aux critères de performance particuliers qui viendront alimenter vos apprentissages.

S'y trouvent également des bilans à faire au début, à mi-parcours et vers la fin de votre PAMT.

IMPORTANT

Dans les pages qui suivent, si un des critères ne s'applique pas à cause du contexte de travail de l'entreprise, la compagne ou le compagnon doit quand même aborder ces notions avec l'apprentie ou l'apprenti, et s'assurer qu'il comprend et soit capable de les mettre en application si la situation se présente.

15. Le contenu présenté dans cette feuille de route a été préparé et fourni par le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier, ForêtCompétences.

COMPÉTENCE 1 : Assurer le bon déroulement du quart de travail

Contexte de réalisation :

- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.

Critères généraux de performance¹⁶ :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des standards de l'entreprise en matière de rédaction de rapports.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

Vérification obligatoire avant de commencer

☐ Équipements de protection individuelle (EPI)

La personne doit porter son équipement de protection individuelle en tout temps lorsqu'elle n'est pas dans sa machine. Cet équipement doit être en bon état et conforme aux normes de santé et de sécurité en vigueur.

- Casque
- Lunettes (OBLIGATOIRES lors des entretiens et des réparations de la machine)
- Gants (OBLIGATOIRES lors des entretiens et des réparations de la machine)
- Dossard à bandes réfléchissantes
- Bottes de sécurité

☐ État de la machine

La machine doit être en bon état et conforme aux normes de santé et de sécurité en vigueur, et les dispositifs de sécurité installés doivent être en bon état de fonctionnement.

- Ceinture de sécurité
- Marchepied antidérapant
- Levier de blocage hydraulique (système de retenue de la porte et des compartiments moteur, cadenassage)
- Protecteur pour les pièces mobiles, grillage contre les projections et vitres sécuritaires
- Poignées
- Phares et projecteurs fonctionnels (surtout pour les quarts de nuit)
- Extincteur chimique
- Radio CB fonctionnelle, canal d'urgence (FM) fonctionnel
- Trousse de premiers soins fixe dans la machine

16. Ces critères sont transversaux et s'appliquent à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation de l'ensemble de la compétence.

Échelle de progression des apprentissages

1.1 PRÉPARER LE QUART DE TRAVAIL RASSEMBLER TOUT LE MATÉRIEL	SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
	ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
Vérification efficace de la disponibilité du matériel	1 En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire.	2 En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.	3 En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.
	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES			
Les appareils de télécommunication fonctionnels			
✓ Radio CB ou bande FM ✓ Téléphone satellite, cellulaire avec « booster », etc.			
Le matériel d'intervention en cas d'accidents mineurs ou graves			
✓ Trousse de premiers soins complète : manuel général de premiers soins, pansements variés, antiseptiques, instruments divers, etc. ✓ Plan d'intervention d'urgence			
Le matériel d'intervention en situation d'urgence environnementale			
✓ Trousse d'urgence environnementale (déversement) avec tampons absorbants, boudins, colmatant, etc.			
Le matériel servant à l'entretien de la machine (à sa disposition pour répondre rapidement au besoin)			
✓ Coffre à outils, pièces de rechange, produits lubrifiants, etc.			
La documentation			
✓ Manuel de l'opérateur ou manuel «shop», directives et procédures de travail ✓ GPS à jour ou cartes forestières ✓ Rapports de production, feuille de temps, inspection, bavard, etc.			

1.1 PRÉPARER LE QUART DE TRAVAIL RASSEMBLER LES DIRECTIVES DE TRAVAIL		SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
		ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
		1	En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire.	
		2	En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.	
		3	En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.	
Pertinence des questions posées à la personne responsable en vue de préciser les directives de travail		☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Lieu du chantier, particularités du terrain ✓ Temps prévu, état d'avancement ✓ État de la machine (bris, réparations faites au cours du quart de travail) ✓ Situation inhabituelle ou problème particulier, etc.				
Échanges appropriés avec la personne de qui on prend la relève en vue de recueillir les renseignements pertinents pour la poursuite des travaux		☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Avancement des travaux, particularités du terrain ✓ État de la machine (bris, réparations faites au cours du quart de travail) ✓ Vérifier si le participant mentionne l'ensemble des informations importantes				
Respect de la procédure de travail établie pour descendre la machine du fardier, le cas échéant		☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE ✓ Selon les procédures de l'entreprise				

NOTE : L'inspection visuelle de la machine en préparation de l'exécution des travaux sera traitée à la compétence 3.

1.2 FERMER LE QUART DE TRAVAIL

STATIONNER LA MACHINE CORRECTEMENT

SUIVIS DES APPRENTISSAGES

- 1 **En début d'apprentissage** : n'est pas en mesure de le faire.
- 2 **En progression** : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.
- 3 **En maîtrise** : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.

- Machine stationnée horizontalement et de manière à assurer sa stabilité

ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
☐	☐	☐
Date :	Date :	Date :
Initiales :	Initiales :	Initiales :

- Accessoires de la machine posés adéquatement au sol

☐	☐	☐
Date :	Date :	Date :
Initiales :	Initiales :	Initiales :

EXEMPLES

- ✓ Accessoires à énergie zéro
- ✓ Cadenassage effectué selon les normes de santé sécurité en place (1 cadenas = 1 vie)

- Réservoir accessible pour permettre de faire le plein de carburant

☐	☐	☐
Date :	Date :	Date :
Initiales :	Initiales :	Initiales :

EXEMPLE

- ✓ Stationne la machinerie de façon à permettre le ravitaillement

- Voies de circulation dégagées

☐	☐	☐
Date :	Date :	Date :
Initiales :	Initiales :	Initiales :

EXEMPLE

- ✓ Ne stationne jamais la machinerie dans la voie de circulation

1.2 FERMER LE QUART DE TRAVAIL LAISSER UNE MACHINE PROPRE ET LIBRE DE DÉCHETS	SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
	ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
Récupération systématique des éléments contaminés et dépôt de ceux-ci dans les bacs prévus à cette fin	1 En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire.	2 En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.	3 En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.
	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES			
✓ Récupère automatiquement (à l'instant même) le matériel contaminé ✓ Avise son superviseur de tout déversement dans les plus brefs délais ✓ Dispose des éléments contaminés dans les meilleurs délais et au bon endroit			
Dépôt, dans les lieux prévus à cette fin, de tout élément faisant l'objet d'une réglementation particulière	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE			
✓ Selon les procédures de l'entreprise			
Dépôt des déchets non contaminés dans la poubelle appropriée	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
Mise en ordre appropriée de la cabine avant de quitter la machine	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES			
✓ Ramasse l'ensemble de ses déchets ✓ Effectue le nettoyage au besoin (lavage des vitres, nettoyage de la cabine, etc.)			

1.2 FERMER LE QUART DE TRAVAIL

BIEN COMMUNIQUER AVEC SON ÉQUIPE

- Transmission efficace de l'information relative aux opérations de récolte et à l'état de la machine

SUIVIS DES APPRENTISSAGES

- 1 **En début d'apprentissage** : n'est pas en mesure de le faire.
- 2 **En progression** : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.
- 3 **En maîtrise** : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.

ÉVALUATION
DÉPART

ÉVALUATION
SUIVI

ÉVALUATION FIN
DE PARCOURS

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLES

- ✓ Temps prévu, état d'avancement
- ✓ État de la machine (bris, réparations faites durant le quart de travail)
- ✓ Situation inhabituelle ou problème particulier, etc.

- Personne responsable des travaux de récolte informée au moment opportun de toute situation inhabituelle

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLE

- ✓ En tout temps

- Clarté et pertinence de l'information transmise aux personnes concernées

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLE

- ✓ En tout temps

1.3 PRÉPARER LES RAPPORTS LIÉS AU DÉROULEMENT DU QUART DE TRAVAIL		SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
		ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
		1	En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire.	
		2	En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.	
		3	En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.	
Respect des standards de l'entreprise en matière de rédaction de rapports		☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Rapports verbaux ✓ Rapports d'activité, d'accident, de production, d'inspection ou de qualité, ou autres s'il y a lieu ✓ Rapports complétés de façon conforme et au moment opportun				
Feuille de temps remplie de manière précise		☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE ✓ La feuille de temps est remplie conformément aux exigences				
Absence de délai dans la mise à jour de la feuille de temps		☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :

BILANS

COMPÉTENCE 1 – Assurer le bon déroulement du quart de travail

BILAN DE DÉPART

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

BILAN DE SUIVI

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

BILAN DE PARCOURS

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

COMMENTAIRES

COMPÉTENCE 2 : Faire l'entretien de la machine



Contexte de réalisation :

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide des pièces de rechange, des produits lubrifiants appropriés et de tout produit utile à l'entretien de la machine.
- À l'aide du matériel approprié pour faire l'entretien et les réparations sur la machine.

Critères généraux de performance¹⁷ :

- Récupération complète des pièces.
- Rapports d'entretien de la machine écrit lisiblement et comprenant tous les renseignements pertinents.
- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement.
- Respect des spécifications techniques de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

17. Ces critères sont transversaux et s'appliquent à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation de l'ensemble de la compétence.

Échelle de progression des apprentissages

2.1 EXÉCUTER LES OPÉRATIONS UTILES AU MAINTIEN DU BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE FAIRE UN MINIMUM D'ENTRETIEN QUOTIDIEN DE LA MACHINE	SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
	ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
Inspection visuelle systématique des principales composantes de la machine et repérage des anomalies	1 En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire.	2 En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.	3 En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.
	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Pour repérer des fuites, des pièces usées, des bris, etc ✓ Aux moments opportuns (avant de commencer à travailler, fermeture du quart, etc.) ✓ Avise son supérieur en cas de bris dans les plus brefs délais ✓ Selon les procédures de l'entreprise			
Vérification précise du niveau des huiles, de la solution d'antigel et du carburant	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
Vérification à intervalles réguliers du bon état de fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité de la machine	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
Nettoyage efficace de la carrosserie de la machine	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ À intervalles réguliers ✓ Comprendre les risques d'une machine mal nettoyée (incendie, visibilité, bris, etc.)			

SUIVIS DES APPRENTISSAGES

2.1 EXÉCUTER LES OPÉRATIONS UTILES AU MAINTIEN DU BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE

FAIRE UN MINIMUM D'ENTRETIEN
QUOTIDIEN DE LA MACHINE

- 1 **En début d'apprentissage** : n'est pas en mesure de le faire.
- 2 **En progression** : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.
- 3 **En maîtrise** : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.

ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
☐	☐	☐
Date :	Date :	Date :
Initiales :	Initiales :	Initiales :

- Respect des spécifications du fabricant concernant la lubrification de la machine

EXEMPLE

- ✓ Consulter le manuel du fabricant (manuel d'entretien de la machine)

☐	☐	☐
Date :	Date :	Date :
Initiales :	Initiales :	Initiales :

- Respect des spécifications du fabricant concernant la vidange d'huile du moteur de la machine et du système hydraulique

EXEMPLE

- ✓ Consulter le manuel du fabricant (manuel d'entretien de la machine)

☐	☐	☐
Date :	Date :	Date :
Initiales :	Initiales :	Initiales :

- Repérage et serrage efficace des écrous et des boulons lâches

2.1 EXÉCUTER LES OPÉRATIONS UTILES AU MAINTIEN DU BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE REEMPLACER UN BOYAU HYDRAULIQUE	SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
	1	En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire.	
	2	En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.	
	3	En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.	
	ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
• Vérification efficace de la disponibilité du matériel nécessaire à la préparation des boyaux hydrauliques	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
• Utilisation adéquate des outils nécessaires à la préparation des boyaux hydrauliques et à leur installation sur la machine	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
• Respect de la procédure de travail relative aux travaux de remplacement des boyaux hydrauliques	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE			
✓ Selon les directives de l'entrepreneur			
• Remplacement à titre préventif et au moment opportun des boyaux hydrauliques	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
Exemples de procédure – Fuite mineure		Exemples de procédure – Fuite majeure	
✓ Stationner la machine sur une surface la plus horizontale possible ✓ Actionner le frein de stationnement (s'il y a lieu) ✓ Abaisser et bloquer adéquatement les accessoires de la machine ✓ Couper toute source d'énergie (énergie zéro) ✓ Évaluer le danger avant de sortir de la cabine et cadenasser la machine ✓ S'assurer qu'il n'y a pas de pression dans le circuit hydraulique ✓ Démonter le boyau hydraulique usé ✓ Recueillir l'huile hydraulique contenue dans le boyau ✓ Installer le boyau hydraulique neuf ✓ Remettre la pression dans le système hydraulique ✓ Vérifier l'étanchéité des joints du boyau hydraulique		✓ Arrêter le fonctionnement de la pompe hydraulique (couper l'alimentation) ✓ Évaluer le danger avant de sortir de la cabine ✓ Colmater la fuite avec une couche ou avec le matériel absorbant disponible dans la trousse de déversement ✓ Confiner le déversement en faisant une digue avec de la terre ou du sable ✓ Demander de l'aide pour organiser la récupération du contaminant, au besoin ✓ Aviser les personnes responsables des opérations forestières (plan de mesure d'urgence) ✓ Réparer la fuite ✓ Récupérer la substance et le matériel contaminé ainsi que la terre souillée à l'aide de sacs ou de contenants prévus à cet effet	

2.2 DIAGNOSTIQUER LES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ET FAIRE LE SUIVI APPROPRIÉ

REPÉRER LES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT

SUIVIS DES APPRENTISSAGES

- 1 **En début d'apprentissage** : n'est pas en mesure de le faire.
- 2 **En progression** : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.
- 3 **En maîtrise** : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.

- Attention portée en continu à tout symptôme visuel, sonore ou olfactif, ou encore à toute sensation tactile pouvant constituer un indicateur de bris ou de mauvais fonctionnement de la machine

ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
☐	☐	☐
Date : Initiales :	Date : Initiales :	Date : Initiales :

EXEMPLES

- ✓ Odeur inhabituelle due à une fuite d'huile, d'antigel ou à un court-circuit (odeur de brûlé)
- ✓ Bruit de carrosserie dû au bris d'une pièce, à une cassure
- ✓ Bruit inhabituel dans le moteur, les pompes ou le système de traction, etc.

- Interprétation appropriée du plan mécanique, du plan du système hydraulique ou du système électrique de la machine

☐	☐	☐
Date : Initiales :	Date : Initiales :	Date : Initiales :

- Interprétation juste des données de lecture obtenues à l'aide des appareils de mesure

☐	☐	☐
Date : Initiales :	Date : Initiales :	Date : Initiales :

EXEMPLE

Interprétation des informations données par les différentes sondes et par l'ordinateur de bord (si applicable)

- Repérage efficace de tous les indices associés au mauvais fonctionnement de la machine ou aux causes de la panne ou du bris

☐	☐	☐
Date : Initiales :	Date : Initiales :	Date : Initiales :

EXEMPLE

- ✓ Avise son supérieur en cas de doute ou en cas de mal fonctionnement

- Description précise, à l'aide du vocabulaire technique approprié, des indices associés au mauvais fonctionnement de la machine, ou encore à la nature du bris ou de la panne

☐	☐	☐
Date : Initiales :	Date : Initiales :	Date : Initiales :

EXEMPLE

- ✓ S'il n'est pas capable d'identifier le problème, il est en mesure de décrire précisément les indices et les signes du mauvais fonctionnement, etc.

2.2 DIAGNOSTIQUER LES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ET FAIRE LE SUIVI APPROPRIÉ REPÉRER LES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT	SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
	1 En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire.	2 En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.	3 En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.
	ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
Justesse du diagnostic quant au mauvais fonctionnement de la machine ou à la nature du bris ou de la panne	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES			
✓ Être capable de préciser les causes - Baisse d'huile hydraulique due à un bris de boyau ou à un problème de pompe - Batterie faible - Hausse de la température du moteur, etc. ✓ Si le diagnostic est erroné, l'apprentie et l'apprenti fait tout de même preuve d'une démarche logique pour diagnostiquer le problème			
Justesse de l'évaluation du type de réparation nécessaire pour corriger la situation	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE			
✓ Être capable de prévoir le type de réparation (pas forcément de l'exécuter, juste de la comprendre)			
Pertinence des corrections proposées pour corriger la situation	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE			
✓ Être capable de proposer des solutions pertinentes aux problèmes			
Personne responsable ou propriétaire de la machine informé de tout problème majeur dans le meilleur délai	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :

2.2 DIAGNOSTIQUER LES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ET FAIRE LE SUIVI APPROPRIÉ

FAIRE DES RÉPARATIONS MINEURES

SUIVIS DES APPRENTISSAGES

- 1 **En début d'apprentissage** : n'est pas en mesure de le faire.
- 2 **En progression** : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.
- 3 **En maîtrise** : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.

ÉVALUATION
DÉPART

ÉVALUATION
SUIVI

ÉVALUATION FIN
DE PARCOURS

PRÉCISION

Si le contexte de l'entreprise ne permet pas d'effectuer certaines réparations mineures (présence d'une mécanicienne ou d'un mécanicien responsable de toute la maintenance), il faut s'assurer de la bonne COMPRÉHENSION de la personne et vérifier si, dans un autre contexte, elle serait capable de se débrouiller seule. Sans exiger d'être aussi habile que la ou le propriétaire ou la mécanicienne ou le mécanicien quant à l'entretien de la machine, le programme vise à former des personnes autonomes, capables d'agir dans divers contextes de travail.

- Vérification efficace de la disponibilité des pièces et des outils nécessaires pour mener à bien la réparation

☐

Date :

Initiales :

☐

Date :

Initiales :

☐

Date :

Initiales :

EXEMPLE

- ✓ Bien connaître l'environnement de travail, l'organisation du camion de service, l'emplacement des outils, etc.

- Respect des spécifications techniques de la machine au moment d'une réparation ou du changement d'une pièce usée

☐

Date :

Initiales :

☐

Date :

Initiales :

☐

Date :

Initiales :

EXEMPLE

- ✓ Consulter le manuel du fabricant (manuel d'entretien de la machine)

- Utilisation adéquate des outils nécessaires aux réparations d'ordre mécanique, hydraulique ou électrique

☐

Date :

Initiales :

☐

Date :

Initiales :

☐

Date :

Initiales :

2.3 PARTICIPER AUX TRAVAUX VISANT DES RÉPARATIONS MAJEURES OU D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ANNUEL

ASSISTER DE FAÇON EFFICACE LA PERSONNE RESPONSABLE DES RÉPARATIONS MAJEURES OU DE L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ANNUEL

SUIVIS DES APPRENTISSAGES

- 1 **En début d'apprentissage** : n'est pas en mesure de le faire.
- 2 **En progression** : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.
- 3 **En maîtrise** : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.

ÉVALUATION
DÉPART

ÉVALUATION
SUIVI

ÉVALUATION FIN
DE PARCOURS

PRÉCISION

Pour s'assurer du plein exercice du métier, la personne doit être capable de PARTICIPER aux travaux d'entretien préventif annuel (et non de les RÉALISER SEULE) et d'aider la ou le propriétaire de la machine ou la ou le responsable de l'entretien.

La personne doit donc avoir la possibilité d'OBSERVER certains travaux préventifs et doit être SENSIBILISÉE à l'importance de l'entretien de la machine dans son travail (productivité, coûts, temps, etc.).

• Prise en note systématique de tout élément devant faire l'objet d'une réparation au moment de l'entretien préventif annuel de la machine	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
• Mise en place efficace des conditions propres à faciliter les travaux de réparations majeures ou l'entretien préventif annuel	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :

EXEMPLES

- ✓ Préparation des outils nécessaires à la réparation
- ✓ Nettoyer la zone de travail des éléments non pertinents à la réparation ou à l'entretien
- ✓ S'assurer que la zone de travail est sécuritaire et libre d'obstacles

• Nettoyage et rangement des pièces non endommagées effectués selon la procédure de travail établie à cet effet	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
---	---	---	---

EXEMPLE

- ✓ Selon les directives de l'entrepreneur

• Collaboration efficace avec la personne responsable ou le ou la propriétaire de la machine au cours des travaux de démontage et de remontage des pièces de la machine	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
---	---	---	---

BILANS

COMPÉTENCE 2 – Faire l'entretien de la machine

BILAN DE DÉPART

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

BILAN DE SUIVI

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

BILAN DE PARCOURS

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

COMMENTAIRES

COMPÉTENCE 3 : Effectuer la récolte du bois à l'aide d'une machine d'abattage Abatteuse-groupeuse (parcours B)



Contexte de réalisation :

- À l'aide d'une abatteuse-groupeuse.
- À l'aide du matériel d'intervention en situation d'urgence.
- À partir des directives de travail reçues de la personne responsable.
- À partir de la documentation appropriée et du GPS, le cas échéant.
- En collaboration avec l'opératrice ou l'opérateur affecté au débardage et, le cas échéant, avec l'opératrice ou l'opérateur affecté au façonnage.

Critères généraux de performance¹⁸ :

- Respect des lois et règlements en vigueur en matière de protection de l'environnement et d'aménagement durable des forêts.
- Respect des normes relativement au type de coupes.
- Respect des normes relativement à l'abattage des arbres.
- Respect des zones d'abattage sur le parterre de coupe.
- Respect des limites de la machine.
- Respect des règles de santé et de sécurité du travail.

18. Ces critères sont transversaux et s'appliquent à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit les considérer dans l'évaluation de l'ensemble de la compétence.

Échelle de progression des apprentissages

3.1 PRÉPARER L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS D'ABATTAGE	SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
	ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
1 En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire. 2 En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise. 3 En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.			
Compréhension précise des directives de travail reçues de la personne responsable	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ L'apprentie et l'apprenti est en mesure de répéter les directives de travail ✓ L'apprentie et l'apprenti comprend les directives de travail			
Respect de la procédure de démarrage de la machine selon la saison	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE ✓ Appliquer la règle des trois points d'appui au moment de monter et de descendre de la machine			
Vérification efficace de l'état de fonctionnement des composantes mécaniques, hydrauliques et électriques de la machine	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Inspection visuelle : - Repérer tout élément inhabituel pouvant révéler un problème (pièces usées, fissures, bris, défektivité des dispositifs de sécurité, etc.) - Vérifier l'état du niveau des différents liquides ✓ L'apprentie et l'apprenti avise son supérieur immédiatement en cas d'anomalies ou de bris			
Interprétation juste et précise des données fournies par les différentes sondes de la machine	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Pression d'huile à moteur, d'huile hydraulique ✓ Température, tension, etc.			

SUIVIS DES APPRENTISSAGES

- 1 **En début d'apprentissage** : n'est pas en mesure de le faire.
- 2 **En progression** : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.
- 3 **En maîtrise** : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.

3.1 PRÉPARER L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS D'ABATTAGE

- Vérification efficace de l'état des outils de coupe

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLES

- ✓ État de la scie circulaire
- ✓ État des dents de la scie

- Remplacement en temps opportun des pièces endommagées sur les outils de coupe

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLES

- ✓ Effectuer le changement des pièces par prévention lorsque possible
- ✓ Effectuer l'aiguisage de l'outil de coupe au besoin

- Respect des spécifications du fabricant au moment de remplacer des pièces sur les outils de coupe

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

- Interprétation juste et précise des données disponibles sur la carte imprimée ou informatisée ou sur les photographies aériennes

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLES

- ✓ Analyse des données disponibles AVANT de commencer le travail
- ✓ Identification des particularités du bloc de coupe

- Utilisation adéquate du GPS au moment de le configurer ou de lire les données

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLES

- ✓ Être en mesure de se repérer sur le GPS
- ✓ Être en mesure d'utiliser le GPS correctement (contour des zones à risque, contour de bloc et autre)

3.1 PRÉPARER L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS D'ABATTAGE	SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
	ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
Position établie en tenant compte de la configuration et des particularités du parterre de coupe, de même que du débardage des arbres, des troncs ou des billes	1 En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire.	2 En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.	3 En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.
	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES			
✓ Sentier de l'abatteuse fait de façon à permettre le travail du porteur ou du débardeur forestier ✓ Être en mesure de garder la machine stable en tout temps			
Repérage précis de tout obstacle pouvant entraver l'abattage	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE			
✓ Roches, chicots, arbres, etc.			
Repérage des caractéristiques des arbres à abattre et de celles des autres arbres présents dans la zone d'abattage	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE			
✓ Défauts, diamètre, essence, cime, etc.			
Pertinence des décisions prises à la suite de l'inspection visuelle quant à la manière de commencer et de mener l'abattage sur le parterre de coupe	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES			
✓ Planification et orientation des sentiers ✓ Empilement du côté extérieur pour les sentiers de contour de bloc			

SUIVIS DES APPRENTISSAGES

- 1 **En début d'apprentissage** : n'est pas en mesure de le faire.
- 2 **En progression** : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise.
- 3 **En maîtrise** : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.

3.2 EXÉCUTER LES OPÉRATIONS D'ABATTAGE

- Séquence d'abattage des arbres établie en tenant compte de l'essence et du diamètre des arbres appartenant aux essences recherchées

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

- Séquence d'abattage établie de manière à ne pas endommager les tiges restantes

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLES

- ✓ Séquence d'abattage adéquate
- ✓ L'apprentie et l'apprenti abat les arbres dans une trouée
- ✓ L'apprentie et l'apprenti est en contrôle de la tête d'abattage lors de la chute de l'arbre

- Élimination efficace des chicots et des arbres non désirés

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

- Utilisation des pinces collectrices de l'abatteuse pour y regrouper les arbres sciés de manière à ne pas endommager la fibre des troncs

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

- Point de chute des arbres choisi en fonction de la position des tiges restantes

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

☐

Date :
Initiales :

EXEMPLES

- ✓ L'apprentie et l'apprenti évite que les arbres abattus restent pris sur les tiges restantes
- ✓ L'apprentie et l'apprenti évite d'orienter la chute des arbres vers les tiges restantes

3.2 EXÉCUTER LES OPÉRATIONS D'ABATTAGE	SUIVIS DES APPRENTISSAGES		
	ÉVALUATION DÉPART	ÉVALUATION SUIVI	ÉVALUATION FIN DE PARCOURS
1 En début d'apprentissage : n'est pas en mesure de le faire. 2 En progression : peut exécuter la tâche, mais n'est pas tout à fait à l'aise. 3 En maîtrise : peut exécuter la tâche avec une certaine efficacité et de façon relativement autonome.			
Respect de l'angle d'empilement des paquets d'arbres par rapport au sentier de l'abatteuse	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Selon les directives de l'entrepreneur ✓ Empilement orienté de façon à faciliter le travail du débardeur			
Arbres regroupés selon l'essence	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Selon les directives de l'entrepreneur			
Tiges restantes non endommagées	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLES ✓ Pas de dommages aux arbres résiduels et protection de la régénération			
Élimination efficace des essences non désirées, du chablis et des chicots nuisant au passage et au travail de la machinerie	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
Décision d'abattre des arbres non martelés prise dans les situations où cela est absolument nécessaire pour progresser sur le parterre de coupe, le cas échéant	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
Respect des critères de sélection des arbres non martelés à abattre comme l'essence, le diamètre et les défauts observés sur le tronc, le cas échéant	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :	☐ Date : Initiales :
EXEMPLE ✓ Respect de la prescription sylvicole			

BILANS

COMPÉTENCE 3 – Effectuer la récolte du bois à l'aide d'une machine d'abattage abatteuse-groupeuse (parcours B)

BILAN DE DÉPART

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

BILAN DE SUIVI

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

BILAN DE PARCOURS

Points forts :

Points faibles :

Pistes d'amélioration :

Signature :

Date :

COMMENTAIRES

COMMENTAIRES



**Emploi
et Solidarité sociale**

Québec

